



RÉFORME MACRON DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE LE MINISTÈRE VA-T-IL LIQUIDER L'OPÉRATEUR COMPÉTENCES DE LA COHÉSION SOCIALE ?

**UNE ATTAQUE FRONTALE CONTRE
LA PROTECTION SOCIALE, LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI, L'HABITAT SOCIAL ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ET
SOLIDAIRE**

Passage de 20 OPCA à 11 OPCO : Pénicaud fait le ménage !

Avec la récente Loi dite « Liberté de choisir son avenir professionnel » c'est toute la formation professionnelle qui est soumise à la Loi du Marché. Avec elle, sont liquidés les 20 Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) qui assuraient la collecte de fonds de la formation mais également toutes les politiques des branches professionnelles pour accompagner et financer la formation professionnelle de millions de salariés.

Désormais, ce ne sont plus que 11 Opérateurs de Compétences (OpCo) qui vont gérer une formation professionnelle ramenée à une peau de chagrin réduisant de manière drastique les perspectives de millions de salariés réduits à utiliser un Compte Personnel de Formation à la merci des marchands.

Pas d'OpCo pour le champ de la cohésion Sociale !?

Le Ministère passe outre la décision de 22 branches professionnelles signataires de l'accord constitutif de cet OpCo. Les organisations syndicales de salariés et les organisations patronales avaient pourtant négocié pour construire un OpCo de la Cohésion sociale, Pénicaud et ses chantres Foucher/Druelles (représentant du Medef au Ministère du travail) raye les secteurs œuvrant pour la cohésion sociale du champ de la formation professionnelle

Une attaque massive contre la protection sociale, Le Service Public de l'Emploi et L'économie Sociale et Solidaire (ESS)

Cette décision du trio Pénicaud/ Foucher/Druelles porte le sceau du libéralisme. Non contents de livrer toute la formation professionnelle à la marchandisation, ils excluent toutes les branches, tous les métiers et tous les salariés œuvrant dans le champ de la protection sociale, des services publics de l'emploi et de l'Habitat Social et de l'ensemble du champ de l'Économie Sociale et Solidaire.

Le champ de la cohésion sociale : Cohérence, Continuité, Qualification et Mutualisation !

En ne donnant pas d'agrément à cet OpCo de la Cohésion sociale, Le gouvernement Macron met fin à une politique globale de formation fondée sur la mutualisation des moyens, la cohérence entre les différentes branches et leurs métiers, et la continuité des pratiques paritaires entre organisations syndicales et patronales dans le but d'œuvrer à développer les qualifications des salariés.

**La CGT revendique :
L'agrément d'un OpCo de la cohésion Sociale**

Montreuil, le 23 janvier 2019